

## **KWB, c'est pour vous...**

- un conseil gratuit et étendu,
- 5 ans de garantie sur la chaudière à partir de la mise en service en cas de montage d'un maintien de la température retour en bon état de marche,
- 3 ans de garantie sur les installations de chauffage aux granulés de bois en cas de conclusion d'un contrat de maintenance,
- 15 ans de garantie de livraison pour les pièces de rechange,
- un réglage de précision gratuit (deuxième mise en service) comprenant un protocole de mesure après la première mise en service,
- un vaste réseau de service-maintenance et de service après-vente,
- une assistance téléphonique,
- un produit autrichien de qualité,
- un service de recherche et de développement interne à l'entreprise,
- un savoir-faire étendu se basant sur la coopération avec différentes universités,
- 20 ans d'expérience pratique.



**KWB – souvent copié – jamais égalé!**